

**Aux personnes et entreprises  
affiliées à la Caisse de prévoyance  
de la construction**

Genève, le 3 janvier 2020  
PRU/DVI/50.001/195355

**Séance d'information sur le 2<sup>ème</sup> pilier**

Mesdames, Messieurs,

Le Secrétariat de notre Fondation LPP, la « Caisse de prévoyance de la construction - CPC » reçoit régulièrement des demandes de renseignement concernant le deuxième pilier. Le Conseil de Fondation de la CPC a ainsi décidé de convier les patrons et les employés à des séances d'information à ce sujet. Ainsi, nous souhaitons organiser plusieurs séances d'information et d'échange de questions/réponses, selon l'agenda suivant :

- Séances réservées aux patrons (indépendants ou employeurs) :
  - Mardi 21 janvier 2020, de 17h30 à 19h00
  - Mercredi 29 janvier 2020, de 17h30 à 19h00
  
- Séances pour les employés (des entreprises affiliées) :
  - Mercredi 22 janvier 2020, de 17h30 à 19h00
  - Lundi 27 janvier 2020, de 17h30 à 19h00

Les séances auront lieu dans le bâtiment administratif du CAM, Centre Artisanal des Moulières, route des Moulières 10, 1242 Satigny.

Les sujets ci-dessous y seront notamment traités :

1. Bref aperçu : comment fonctionne la prévoyance professionnelle LPP ?
2. Retraite : rente ou capital à choisir ? Quelle coordination avec les fondations de retraite anticipée FAR/RESOR/RAMB ?
3. Que se passe-t-il en cas d'invalidité ou de décès avant la retraite, quelles en sont les conséquences ?
4. Comment utiliser son capital LPP pour accéder à la propriété immobilière ? Comment l'utiliser pour se mettre à son compte ?
5. Que se passe-t-il en cas de départ définitif à l'étranger ?
6. Apports et rachats : comment ça marche et à quoi ça sert ? Quel impact sur les impôts ?
7. Questions et réponses

Pour des questions d'organisation, nous vous saurions gré de bien vouloir vous inscrire, par mail, à [info@fondation-cpc.ch](mailto:info@fondation-cpc.ch) ou par fax au 022 817 13 14, au moyen du bulletin ci-joint.

**ATTENTION** : inscription obligatoire avec les délais indiqués sur le bulletin ci-joint.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Le Secrétariat

## BULLETIN RÉPONSE

### Inscription à la séance d'information sur le 2<sup>ème</sup> pilier (LPP)

Au CAM, Centre Artisanal des Moulières, route des Moulières 10, 1242 Satigny.

#### Séances pour les patrons (indépendants / employeurs)

	Date	heure	Inscription avant le
<input type="checkbox"/>	Mardi 21 janvier 2020	17h30 à 19h00	17 janvier 2020
<input type="checkbox"/>	Mercredi 29 janvier 2020	17h30 à 19h00	

#### Séances pour les employés

	Date	heure	Inscription avant le
<input type="checkbox"/>	Mercredi 22 janvier 2020	17h30 à 19h00	17 janvier 2020
<input type="checkbox"/>	Lundi 27 janvier 2020	17h30 à 19h00	

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Nom du participant :

1) \_\_\_\_\_ Employeur  Employé

2) \_\_\_\_\_ Employeur  Employé

3) \_\_\_\_\_ Employeur  Employé

Pour d'éventuelles communications : email : \_\_\_\_\_

Portable : \_\_\_\_\_